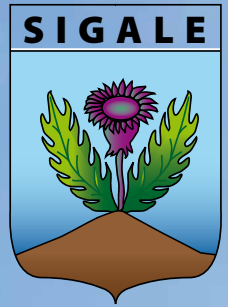


Lou Sigalenc



Bulletin municipal d'information de la mairie de Sigale

N°50
janvier
2014

Etat Civil

Naissances

Jade et Julien Causse, fils de Marie Leymonerie et Pascal Causse, petits enfants de Sylviane Passeri et Michel Leymonerie, arrières petits enfants de Suzanne et Claude Garcia.

Brooklyn Delplano, fille de Céline Locatelli et de Nicolas Delplano.

Raphaël Testanier, fils de Jessica Sénécal et de Thierry Testanier, petit fils de Francisca et Jean Marc, arrière petit fils de Joséphine.

Tom Russo, fils de Samira et Marc Russo, frère de Mae, petit fils de Yamina et du regretté Torki Rahab.

Mariages

Isabelle Régnier et Jean Louis Galdéano en présence d'Alicia et Florence leurs filles.

Jeanine Perret et Richard Poetto

Décès

Elise Alziary, épouse de Gilbert Marty, mère de Danièle et Sylvie, grand-mère de Régis, Célia, Tristan, Ambre, Elodie, Brice, Joris, Aude, arrière grand-mère de Paul, sœur de Juliette Pujos.

Max Bonifassi, fils de Lucienne et Loulou, père de Romain et Mathis.

Jean Drogoul, époux de la regrettée Raymonde, père de Anne, Olivier et Pascal, grand-père de Héléne, Léa, Camille, Aurélie

Isabelle Ferrio, épouse de Raoul Vitteti dit Chouchou, mère de Muriel et Daniel, belle mère de Sylvie et Manu, grand-mère de Rébecca et Arnaud.

Pierre Giroud, maire de Sallagriffon depuis 1995

Jacqueline Houpin, mère Martine, Véronique, William, Marie Christine, Nathalie, belle mère de Muriel et Rémy, grand-mère de Cathy, Emilie, Sylvie, Manon et Gabriel.

André Roumagnac, maire de Roquestéron depuis 1989.

Nous rappelons aux familles désireuses de faire passer des événements dans l'Etat Civil du Sigalenc de nous les faire parvenir par écrit en mairie ou par courriel.

Ceci est votre journal, il est la mémoire de votre village, il est à votre disposition. Pour qu'il puisse continuer à exister, tous vos articles sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous faire partager vos sentiments ou coups de cœur sous forme de textes ou d'images.

Merci de votre participation.

Lou Sigalenc
7, place de l'église
06910 Sigale
Tél : 04 93 05 83 52
Fax 04 93 05 60 26



mairie-sigale@wanadoo.fr

Mise en pages et impression
Bouvreuil Services
Roquestéron
04 93 05 95 78

2

Quelques infos pratiques

L'actualité du début de l'année semble dominée par la question des impôts et de ce qui va changer en 2014. Nous ne sommes pas en mesure de vous dire ce qu'il en sera de votre feuille d'impôt, par contre un changement est à noter : c'est désormais la perception de Puget-Thénières qui est votre Trésorerie Générale et c'est donc auprès de ses services que vous devez vous tourner pour toute démarche :

Trésor Public - Puget-Thénières,
lot l'Isle, R 6202 06260 Puget-Thénières
Téléphone : 0493050251, horaires d'ouverture :
du Lundi au Jeudi de 08 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, 16 h 00 seulement le Vendredi.

2014 est une année doublement électorale puisqu'elle verra la tenue de deux scrutins, les élections municipales les Dimanches 23 et 30 Mars et les élections européennes le Dimanche 25 Mai.

La loi a changé concernant les procédures électorales dans les communes de moins de 1000 habitants, voici un résumé des modifications qui nous concernent et prendront effet au scrutin municipal de mars 2014 :

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral et son décret d'application n° 2013-938 du 18 octobre 2013 ont instauré d'importantes modifications :

- obligation de déclaration de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants

- obligation de présenter une pièce permettant de justifier de son identité pour voter dans toute les communes quelle que soit leur population : La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, d'autant qu'elle ne permet plus désormais d'attester de l'identité des électeurs, comme c'était jusqu'alors le cas dans les communes de moins de 3 500 habitants.

En application du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013, les électeurs devront en effet obligatoirement présenter au moment du vote, dans toutes les communes, un des titres d'identité mentionnés par arrêté. **(Carte Nationale d'identité ou Passeport)**

- nullité des suffrages exprimés en faveur des personnes dont la candidature n'a pas été enregistrée en préfecture ou sous-préfecture.

Bucolique et reposante



Ce n'est pas à la bucolique et reposante parenthèse de « Monsieur le Sous-Préfet aux champs » que nos élus nationaux et départementaux se sont adonnés un des rares jours où leurs fonctions leur offraient un peu de temps mais bien à l'ascension du promontoire du clocher qui leur a permis pour un bref instant de contempler le panorama de la vallée de l'Estéron et leur territoire rural et montagneux ...

Chers amis Sigalois chers amis de Sigale, 2014 s'annonce et enfin en ces premiers jours de Janvier nous pourrons nous souhaiter « Bonne année » bien sur mais aussi « Bonne santé ... à Roquestéron » ! En effet, comme notre Conseiller Général le Docteur Pierre Guy MORANI l'a annoncé, le Conseil Général financera la plus grande partie de la maison de santé pluri professionnelle de Roquestéron et le Préfet ayant signé le permis de construire il est à espérer que la pose de la première pierre et des suivantes se passeront dans le courant de l'année.

Porté par tous les élus du canton ce projet va nous permettre enfin d'avoir à proximité un pôle médical de qualité avec des locaux permettant d'accueillir médecins, kinésithérapeutes, soins infirmiers, dentistes ainsi que divers spécialistes sur rendez vous. Doté d'un matériel médical ultra moderne permettant d'être en lien avec les hôpitaux pour affiner et compléter les diagnostics, il s'avère primordial pour chacun d'entre nous aujourd'hui mais également pour l'avenir et le développement de notre bassin de vie.

Outre les élus, il a été efficacement porté par tous les professionnels de santé intervenant sur notre secteur au premier rang desquels le Docteur Tiffanie Bouchez installée depuis plus d'un an à Roquestéron qui par sa présence et sa compétence inaugure une nouvelle époque de la santé publique dans la vallée.

Nouvelle réalisation donc, conduite désormais par une nouvelle intercommunalité puisque 2014 est aussi l'année de ce changement, celui du passage de Sigale à la Communauté de Commune des Alpes d'Azur seule intercommunalité rurale des Alpes Maritimes. Rassemblant 34 communes rurales, elle est dépourvue des agglomérations urbaines qui composent en partie les autres intercommunalités du département, cependant je suis assuré que grâce à la qualité de son personnel et à la volonté des élus qui la composent nous arriverons à subvenir aux besoins de nos populations et à développer de nouveaux services.

Concernant Sigale, cette année 2013 a vu beaucoup de projets se réaliser : l'agrandissement du virage, le nouveau réservoir, l'aménagement de la Clastre qui n'ont pu être réalisés que grâce à l'aide du Conseil Général que je remercie en ces lignes.

D'autres vont suivre, entre autres la toiture de l'immeuble de l'agence postale, l'extension du réseau d'assainissement au Carteyron, la rénovation du jardin d'enfants, l'aménagement du clocher, nous continuons sur notre lancée pour embellir notre village en tous lieux.

Je remercie également mon Conseil Municipal pour son aide précieuse ainsi que les employés communaux pour leur dévouement.

Une meilleure santé dans l'avenir et des projets pour vous faciliter la vie, voilà l'essentiel des souhaits que je formule et qu'avec mon équipe nous allons nous attacher à réaliser en 2014.

Bonne année et bonne santé à vous et ceux qui vous sont chers.

Sigaloisement votre,
Arnaud PRIGENT



Terrains enclavés, parties de barres rocheuses, lopins minuscules, caves insalubres ou morceaux de murs menaçant de tomber, les successions recèlent souvent leur lot de mauvaises surprises ou du moins de parties de patrimoine inutilisables ou peu aisées à entretenir et encore moins valoriser. Bien souvent, ce sont ces parcelles que les familles négligent au moment de réaliser les successions et qui demeurent donc au nom d'un propriétaire disparu depuis longtemps.

Ce sont ces parcelles que l'Etat considère comme des « biens sans maîtres » et la loi du 17 Août 2004 autorise désormais les communes à les intégrer au patrimoine communal à l'issue d'une procédure visant en premier lieu à identifier les successeurs potentiels et à leur demander de régulariser la situation de leur patrimoine.

Territoire parfois ingrat et familles nombreuses, Sigale ne fait pas exception à cette situation et les familles se retrouvant avec des successions difficiles en ont parfois négligé quelques miettes. Cela pose le problème du recouvrement des taxes, des assurances et parfois de la mise en sécurité de la commune.



C'est pourquoi la mairie de Sigale a établi une convention d'assistance technique avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) permettant sous son égide de mener une procédure visant à la maîtrise des biens fonciers

présupposés vacants et sans maître sur la commune et de les intégrer dans le domaine communal.

Le protocole consiste en premier lieu à identifier les biens présumés vacants et sans maîtres, la SAFER a donc d'après le cadastre identifié les biens appartenant à des propriétaires nés depuis plus de cent ans et donc supposés disparus aujourd'hui.

Le premier acte a été d'envoyer un courrier recommandé à l'adresse de tous ces propriétaires et de leur demander (ou plus exactement de demander à leurs héritiers potentiels) de se manifester auprès de la mairie ce qui permet d'expurger la liste d'une partie de son contenu, certains héritiers ainsi rappelés à l'ordre se manifestant très vite.

Une copie du courrier recommandé sera par la suite adressée aux héritiers connus pour les en informer. Ils sont alors tenus de justifier d'une procédure d'héritage en cours de façon à ce que le bien puisse être retiré de la liste. Ils peuvent aussi signaler que ce bien ne les intéresse pas et qu'ils souhaitent que la procédure aille à sa fin.

Pour les biens pour lesquels nul ne s'est manifesté, une délibération sera prise en Conseil Municipal pour notifier que la commune est en recherche de propriétaires et assurer une large publicité à cette recherche par affichage public, publication dans la presse et recherche auprès de la conservation des hypothèques.

Cette dernière opération doit durer 6 mois au terme desquels lorsque aucun héritier n'a été identifié ni ne s'est manifesté, le Conseil Municipal peut délibérer pour déclarer la commune propriétaire des biens et autoriser le maire à en dresser l'acte administratif qui finalisera la procédure.

Ainsi, à tout moment des familles peuvent signaler qu'elles sont désireuses de régulariser une succession oubliée ou au contraire épurer leur patrimoine de biens sans grande valeur ni intérêt sans que l'effort de passer par des actes notariés ne leur incombe.

Mme Stéphanie Gordolon est en charge à la mairie de cette opération, vous pouvez la contacter l'après midi en mairie ou par courriel : fanny.gordolon@sigale.fr.

Au fil des mois passés ...

Encore une fois, la deuxième quinzaine d'Août a montré sa fonction essentielle : rassembler, réunir, faire vivre ensemble des moments inoubliables, faire se retrouver les familles et les amis, faire s'en rencontrer de nouveaux, faire vivre le village, les traditions comme les nouvelles idées, en résumé faire la fête de Notre Dame comme chaque année : cérémonies municipales et religieuses, musique et bals, jeux d'enfants et jeux de boules, repas (blanc) de l'ASSTL et anchoïade de nos anciennes ... Des journées qui restent dans les mémoires et pour lesquelles nous ne féliciterons jamais assez le Président de l'ASSTL et ne remercierons jamais assez tous ceux qui l'entourent avec bonne humeur mais aussi dévouement et talents divers toujours employés au mieux et pour le plaisir de tous.

Le but du PNR est de valoriser le patrimoine naturel et culturel qui nous entoure et le déroulement de la journée consacrée à la fête qui en a rassemblée les communes participantes pose donc une question scientifique essentielle : le climat fait-il oui ou non partie intégrante du patrimoine naturel ?

Si l'on considère que oui, alors la fête du PNR fût une réussite majeure associant donc tous les ingrédients nécessaires à la définition de notre milieu de vie : le cadre de vie villageois qui nous est familier, le centre de Roquestéron le long duquel les stands alignés offraient un bel échantillon des activités et productions locales, le savoir faire et l'enthousiasme des organisateurs, la bonne volonté de tous ceux qui les entouraient et venus de tous les villages du PNR avaient à cœur d'en valoriser les meilleurs aspects, la nature environnante toujours magnifique en Septembre, et pour finir la météo rappelant que dans la zone méditerranéenne le climat chaud et sec en été peut devenir brutalement pluvieux en automne et qui en ce 19 Septembre, charnière entre ces deux saisons, nous a donc offert un bel aperçu de ces deux aspects : une matinée ensoleillée et prometteuse, quelques nuages soudains et les trombes d'eau caractéristiques de certaines journées de Novembre pour finir !

Mais l'essentiel était fait : Sigale tenait sa place parmi les stands, présentant associations : l'Atelier, ELAGIS, La Maison des Enfants, leurs projets et réalisations, créateurs : Le Chant des Serfouettes, (création paysagère de Laurent Tirard), Fanny La Cerise (livres d'enfants de Fanny Schroeder) Baz'Art (Photographies de Basile Tirard), Illustrations (Jean Benoît Héron), agriculteurs (La ferme du Riolan de Thierry et Rachel Prandi) qui tous témoignaient de la vitalité du tissu social comme des activités économiques du village.

Et pour rappeler aussi le maintien des traditions, l'anchoïade offerte à l'heure de l'apéritif laissait derrière elle un goût d'été qui a permis de faire face courageusement au démontage en urgence du stand sous les torrents de pluie qui ont suivi la dernière tartine ...



Il est dit qu'un peuple sans histoire est un peuple sans avenir et nous avons donc préparé notre avenir par un bel après midi d'automne puisque la sortie de la mairie avait lieu cette année à Nice et mêlait l'histoire : la visite de la crypte archéologique Garibaldi par une jeune conférencière passionnée et donc passionnante, l'urbanisme niçois : la « Coulée Verte » venait d'ouvrir et laissait apparaître les façades retrouvées de la promenade du Paillon et la culture locale : le spectacle de Xavier Borriglione (Fina !...Que Braïa mi metti ?) faisait revivre des personnages hauts en couleurs rappelant certains de nos anciens en harmonie avec le Nice d'aujourd'hui, pas aussi étranger ni inhospitalier qu'il pourrait paraître, le tout accompagné de quelques notes de musiques évocatrices : La mieu bella Nissa et l'Avé Maria.

Le rendez-vous incontournable de Décembre : le Téléthon a encore une fois été le moment de convivialité et de solidarité de l'hiver au cours duquel toutes les bonnes volontés se sont associées pour préparer, cuisiner, servir, déguster... et ensuite rassembler autour du loto qui a comme toujours fait Noël avant l'heure pour les heureux gagnants et terminé la journée en « douceurs » autour d'un thé ou café.

Encore une fois Sigale figure au palmarès des contributeurs à la cause, encore une fois merci à toutes et tous !

Et pour que Noël ne rime pas qu'avec consommation et que nos petits Sigalois sachent en débutant dans la vie que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, ce sont eux qui ont réalisé pendant les animations de la médiathèque les décorations du sapin du foyer et qui au cours d'un après-midi de décembre les ont placées sur l'arbre, récompensés par un goûter à base de sablés qu'ils avaient eux-mêmes confectionnés

Ils avaient ainsi bien mérité la séance de « Contes d'ici et d'ailleurs », la dégustation de quelques gâteaux « d'ici » et la visite d'un Père Noël « d'ailleurs » familier des parties de pétanque qui n'érodent pas son accent anglais et qui est ici remercié pour sa prestation inspirée dans ce rôle difficile ...



Il est fort à parier que lorsque vous aurez ce Sigalenc dans les mains, la cérémonie des vœux du Maire sera passée, pour ceux qui n'auraient pu y assister pas de séance de rattrapage mais recevez ici tous les souhaits de santé et bonheur de vos élus. Le restaurant Le Village a la gentillesse encore une fois d'offrir en partenariat avec la mairie le Repas des Anciens et de se charger de son organisation. Il aura lieu le Dimanche 19 Janvier à midi, merci de vous inscrire en mairie, à la poste ou directement auprès des restaurateurs Marie Noëlle et Alain au 04 93 05 89 43.

Plus intime et moins festive que Notre Dame, la fête de Saint Blaise n'en est pas moins chère au cœur des Sigalois et représente une parenthèse festive et conviviale dans la saison hivernale. Pour vous rassembler et vous réchauffer, L'ASSTL propose une soirée le samedi 08 Février au foyer, au menu daube dans les assiettes et chapeaux sur les têtes, la paroisse la cérémonie religieuse de la messe et la procession le Dimanche 09 Février à 10 H 30 (horaire à vérifier), la mairie l'apéritif d'honneur à la suite dans un lieu qui sera celui que les conditions météo permettront.

A l'heure de l'Union Européenne il importe de ne pas se contenter de nos saints locaux mais de célébrer aussi ceux des voisins, c'est donc le Saint Patrick de nos (sympathiques) adversaires au rugby et amis irlandais que L'ASSTL honorera le Samedi 15 Mars, au menu : choucroute dans les assiettes, couleurs verte ou orange du drapeau irlandais pour animer la fête !

Fête de la Science

Organisée par l'association Elagis, Sigale a accueilli «fête de la Science» du 9 au 13 Octobre 2013.

Programme bien rempli, tous les jours des activités pour des publics très différents.

Bien sûr les écoles d'abord - Gillette, La Penne, St. Pierre; les enfants ont eu la chance de découvrir «le Cerveau» sous la direction du Pr.JM.Scarabin - neurochirurgien - et de créer un puzzle sur ce thème;

Ils ont pu observer des cellules végétale et animale grâce à de précieux microscopes gracieusement mis à notre disposition. Nous avons voulu cette année nous ouvrir plus largement vers les structures des vallées proches; nous avons reçu les pensionnaires de la Maison de retraite et du FAM de Puget-Théniers, l'association Isatis d'Ascros, pour des moments d'échanges scientifiques et d'enrichissement humain.

La Conférence «voyage à l'intérieur du cerveau, Art ou réalité» du Pr. JM. Scarabin a eu un très grand succès auprès des Sigalois mais aussi auprès de nombreuses personnes «étrangères» à Sigale séduites de plus par notre village.

La soirée s'est achevée autour d'un bon et sympathique repas.

Et la «fête de la Science» par un chaleureux pot de clôture offert par la Mairie.

Pendant la durée de la manifestation - rappelons qu'elle est Nationale - le Foyer était lieu d'exposition permanente minéraux, fossiles, roches... gravures anciennes d'anatomie et oeuvres des enfants, dessins, moulages, textes... oeuvres de l'atelier des adultes : polyèdres, collages et encadrements osés avec pour noble matériel le «grillage à poules» qui a servi aussi de support à une présentation colorée de «neurones et connexions», à l'extérieur, sur les murs de pierres.

Echos encourageants, stimulants, bel article dans Nice-Matin, aide précieuse et soutien de la municipalité.

Un grand merci à toutes et à tous ceux qui ont permis le succès de cette belle semaine Art et Science, les ateliers de Jojo et Sophie, B.Giraud, A. Grandi, ASSTL ... et à tous ceux qui par leur présence font de cette tentative de transmettre un moment réussi de partage que nous renouvellerons.

Sphère Elagis vous souhaite une bonne année et vous attend anciens ou nouveaux adhérents» à la prochaine conférence «Dali» qui aura lieu au foyer le Samedi 22 Mars en soirée.

Sphère Elagis



Aménagement virage du colombier

La sécurité de tous est l'une de nos préoccupations et dans ce but la sécurisation des routes une nécessité absolue. C'est pourquoi nous nous sommes penchés sur le chemin du Colombier, zone particulièrement froide et dangereuse empruntée par un nombre croissant d'utilisateurs dont entre autres les transports scolaires.

Dans le cadre de la dotation cantonale d'aménagement allouée à la Commune par le Conseil Général nous avons cette année choisi de mettre en place une protection du virage d'accès par des gardes fous en bois tout en rabotant une partie du rocher à l'intérieur du virage pour éviter de rétrécir le tournant.

Et pour que sécurité et esthétique s'allient, les anciennes barrières métalliques seront progressivement remplacées par ces mêmes gardes fous en bois plus adaptés au décor immédiat des berges de l'Estéron.



Louis Crousillac

C'est avec plaisir et émotion que Lou Sigalenc partage avec le village, l'honneur qui vient d'être rendu à Monsieur Crousillac. Interrompant souvent ses congés d'été à Sigale pour aller combattre le feu, il incarne à jamais la trace des Sapeurs Pompiers dans la ville de Grasse et dans le Département.

Dans l'exercice de ses responsabilités, il impulsa et suivit avec patience et détermination les différents projets de construction d'une caserne mieux adaptée aux nouvelles missions du Centre d'Incendie et de Secours qu'il commandait.

S'il n'a pu voir aboutir celui-ci, nul doute qu'il en savoure aujourd'hui la réalisation, d'un sourire expert et bienveillant.

Dévoilée hier devant élus et sapeurs-pompiers, la plaque du centre d'incendie et de secours de Grasse porte désormais le nom du commandant Louis Crousillac



Les troupes ont été passées en revue devant les élus et les représentants du SDIS.



La plaque comportant le nom du centre a été dévoilée hier après-midi.

(Photos Gilles Traverso)

Le centre d'incendie et de secours de Grasse (CIS) avait besoin d'un nom. Celui de Louis Crousillac s'est imposé comme une évidence. Nommé capitaine le 7 décembre 1957, il a été au commandement à Grasse du 30 août 1952 à février 1976. Un record de longévité. C'est donc naturellement que son nom a été proposé par Jean-Pierre Leleux pour baptiser le CIS de Grasse.

Et c'est avec une certaine émotion que le colonel Jardinet, directeur départemental adjoint représentant le colonel Patrick Bauthéac, directeur départemental du SDIS 06 a tenu à remercier toutes les personnes présentes à ce baptême.

« Le commandant Crousillac était un visionnaire, précise Jean-Pierre Leleux. C'était quelqu'un d'exigeant car les pompiers tiennent nos vies entre leurs mains. Et aussi quelqu'un d'humain car il faut l'être lorsque l'on est sapeur-pompier. » Et d'ajouter : « La plaque et la caserne pérenniseront nos mémoires ». Pour Eric Clotti, président du conseil général des Alpes-Maritimes, « c'est un moment d'émotion ». Le commandant Louis Crousillac constitue « une page essentielle de l'histoire de Grasse et des sapeurs-pompiers ». Il poursuit en saluant le parcours de l'un des officiers les plus marquants de la ville de Grasse, « un chef de centre emblématique et historique ». Rappelant que du-

rant son commandement, ce dernier a dû faire face à deux événements marquants : le feu de la Male, en août 1956 et la catastrophe de Malpasset en 1959.

Un parcours brillant au service des sapeurs-pompiers récompensé par l'attribution de la Légion d'honneur et quelques années plus tard, d'une plaque portant son nom.

CLAIRE CAMARASA
ccamarasa@nicematln.fr

Etait également présents Jehan-Erik Wrodoec, sous-préfet représentant Adolphe Colzat, préfet des Alpes-Maritimes ; le lieutenant-colonel Erick Calatayud, chef du groupement ouest ; le capitaine David Demandois, chef du centre du CIS de Grasse ; ainsi que l'un des fils du commandant Louis Crousillac.

Le SDIS en chiffres

- ✓ 314 interventions réalisées par jour en 2012
 - ✓ 114 340 interventions en 2012 contre 88 435 en 2000
 - ✓ 1312 sapeurs-pompiers professionnels en 2013
 - ✓ 2831 sapeurs-pompiers volontaires en 2013
 - ✓ 327 sapeurs-pompiers
- pour 100 000 habitants
- ✓ 100 000 m² de parc immobilier affecté à l'opérationnel
 - ✓ 74 530 000 € de participation du conseil général
 - ✓ 118 € par habitant : c'est le coût annuel du service départemental d'incendie et de secours

Vélo

Malgré un réveil difficile et avancé, résultat de nos loquaces et tardives soirées villageoises, en fins stratèges, nous décidons d'aller brûler quelques toxines afin de pouvoir supporter celles de la Fête...

Quittant la Place déjà rosie par le soleil, nous avalons l'ombre du Cros, la tiédeur des Lauves, le ventoulet de Molière, puis la plongée vers la Clue, toujours si glaciale que l'on en sort sans regrets pour déboucher au pied du cryptogamique ubac que chacun connaît ici. Le temps d'humer ce familier endroit, nous retrouvons la matinale douceur du Pali (où nous avons l'habitude de croiser « les châtelains »), quand nous voilà intrigués par l'attitude du seigneur de ces lieux (sérieusement blessé à une épaule depuis quelques semaines). Accroupis auprès de Belle, « le châtelain », d'ordinaire le verbe haut et bougon, s'exprime ce matin d'une voix détruite et angoissée.

Il n'en faut pas plus pour dérouter notre frisquette caravane, servir sous ses ordres et entourer la parturiente couverte cet hiver par un fringant Charolais.

Vêlage

Tant pis pour les toxines, elles attendront : pied à terre et au travail ! Nous quittons nos montures, enjambons la clôture électrique sans dommage particulier...

La vision est mythologique : toujours debout, la vache vèle dans la difficulté, son veau au tiers de la délivrance, coincé au garrot, tête et pattes pendantes, respiration affaiblie, déjà dans les « vaps ».

Il faut faire vite, attraper les pattes, tirer, tirer et tirer encore, tirer de toutes nos forces, dans l'axe, vers le bas, puis vers le haut. Malheureusement les eaux maternelles déjouent la prise ; malgré plusieurs « estrasses », nos mains glissent, alors que nos pieds ne trouvent pas d'appuis.

Les minutes défilent ; inefficaces et impuissants, notre inquiétude monte.

Soudain, épuisée, Belle s'affaisse, les yeux dans la vague elle subit, mais tient le coup et épargne miraculeusement son veau toujours retenu à elle. A bout de forces nous aussi, nous prenons la décision d'intervenir plus efficacement devant l'urgence qui s'impose pour la survie de la maman et du veau. Nous décidons d'employer les gros moyens pour tirer le petit.

Pendant que Belle est réconfortée par nos deux mamans qui la flattent, lui parlent, la caressent, la couvent, et vont même jusqu'à plonger leur bras dans ses entrailles pour tenter de libérer le cheminement de son petit, la clôture électrique est désactivée et plaquée au sol.

Piloté d'une seule main (comme d'habitude !), le 4x4 déboule (comme d'habitude) de la ferme, puis se calme pour s'approcher de Belle en reculant. Une longe est arrimée au « Samu des prés », puis liée aux pattes avant du veau.

Et alors là nous jouons « andante » : pont court, vitesse enclenchée, attente de contraction, signal départ, embrayage de velours, longe tendue, franche traction, douillet tour de roue, et voilà Désiré expulsé, Belle libérée, et nous épatés.

Aussitôt, quelques pressions thoraciques nous rassurent sur l'état respiratoire de Désiré (le bien nommé), et mon bidon réquisitionné pour donner à Belle quelques giclées de la piquette maison (qu'elle a aimé, la vache) pour retrouver des forces.

Mais ce n'est pas tout : couchée sur le flanc gauche, dos vers l'aval, Belle doit rapidement se mettre debout, mais toute seule, c'est impossible dans cette position ; il faut donc la passer sur l'autre flanc. Et, rebelote pour la longe : liée par les pattes gauches et tirée par quatre bras d'hommes ressuscités, nous faisons exécuter à Belle une vrille magistrale qui lui permet de se redresser, d'être élue gymnaste de l'année au Pali, et quelques nouvelles giclées de piquette plus tard...de retrouver son autonomie.

Cependant, il nous reste une épreuve.

Désiré est en plein soleil, aussi épuisé que Belle, et surtout pas encore sur ses pattes.

Nous voilà donc repartis, mais toujours pas en vélo ...

La longe (3^e acte) passée autour de ses pattes arrière, nous décidons de le hisser au sommet de la pente, juste sous la ferme, au pied d'un pommier à l'ombre assez vaste pour l'abriter jusqu'à ce qu'il ait assez de forces pour se dresser.

Et nous voilà grimant en attelage, traînant une luge improvisée de 70 ou 80 kilos (ce qui explique peut-être la naissance difficile), brûlant nos dernières calories, et utilisant notre sens aigu du pilotage pour franchir sans dégâts un assortiment complet de bouses du Pali, « offertes » effrontément par les pensionnaires de l'étable... Par ailleurs, ces 20 mètres d'effort nous dispenseront de tir à la corde la samedi de la Fête...

Et apéro

Pendant ce temps Belle, épuisée, encore titubante, mais remise sur pattes, faisait son retour à la quadrupédie. Deux nouvelles giclées de piquette plus tard et quelques rapides reprises de repères, elle monta jusqu'à Désiré.

Et là, accompagnée de maternelles plaintes elle apporta à son petit la chaleur qui n'en finira jamais d'émouvoir les cœurs les plus secs. Elle le renifla, le lécha, le sécha, et l'alimenta avec application, ne s'occupant d'elle que beaucoup plus tard (dans la soirée, elle a bu d'un trait 30 litres d'eau ... !)

Elle ne s'interrompit que pour nous regarder longuement (et tendrement d'après nous) quand nous nous sommes éloignés vers la ferme pour de sommaires mais indispensables ablutions, et nous abreuver de quelques gorgées de cette pure et tonifiante eau du Pali, apéro basique d'une journée unique.

Francine, châtelaine qui y laissa son beau gilet du dimanche,
Géraldine, stagiaire chef en vêlage,
Jean Claude, maître des lieux et son bras droit,
Georges, expert en bicyclette et son bras gauche,
Choàs, et son stylo

Le Pali, le 11 août 2013

Monographie de Sigale. Après 1891. Emmanuel Martiny

Nous vous livrons comme nous l'avons retrouvé dans les archives du village ce petit texte : comme a voulu l'intituler son auteur, c'est une monographie (étude exhaustive d'un sujet précis) consacrée au village et faisant un tour d'horizon d'une grande partie des connaissances écrites de l'époque de laquelle elle semble dater, 1891 mais aussi d'un certain travail de recueil de la mémoire orale du village.

Cet auteur nous intéresse : lettré, assez érudit et capable de réfléchir à ses sources, d'embrasser des aspects différents : histoire, géographie, botanique, géologie, architecture... Il pose sur nos ancêtres un regard assez bienveillant et amusé, un peu distancé et en même temps assez attaché au village.

Il ne fait mention d'aucune appartenance familiale, est ce par modestie, discrétion ou parce qu'il n'en est pas directement issu ?

Rien ne le dit et nous n'avons aucune autre trace de lui. Son souci de retracer l'historique de la scolarité à Sigale pourrait vraisemblablement faire de lui un instituteur venu accomplir quelques années de « Hussard Noir de la République » chez nous. Nous sommes preneurs de toute information nous permettant de situer ce personnage qui nous laisse un si beau témoignage sur le village et par delà le temps qu'il s'est efforcé d'abolir par sa recherche le remercier nous aussi. Vous jugerez en plusieurs Sigalenc de la qualité de ce travail que pour des raisons de place nous devons fractionner.

MONOGRAPHIE DE SIGALE

Le temps écoulé ne saurait diminuer l'intérêt qui s'attache aux études concernant l'histoire de son village, de savoir ce qu'il était jadis, de suivre peu à peu les événements qui se sont succédés au-delà des temps que nous vivons.

Ce qui s'est passé, ce qui se passe autour de nous excite notre curiosité et nous aimons à en saisir la marche, les causes et les conséquences.

On a dit avec raison qu'un peuple qui ne connaît pas l'histoire de son passé est un peuple toujours enfant. En effet pour peu que l'on sache penser, rien n'est plus capable d'inspirer des sentiments généreux que la connaissance de l'histoire de ses ancêtres.

Je vais donc essayer d'intéresser mes concitoyens.

Première partie

II

Historique

L'Histoire générale de Provence de Mr l'Abbé Papon fait remonter l'origine de ce village à une époque très reculée. Il s'appelait autrefois Alassis ou Alassie et aurait été primitivement (?) bâti par les Romains sur un plateau situé au quartier d'Entrevignes. Les restes de maçonnerie, les débris de tombeaux, les ossements, qu'on a trouvé à cet endroit, lors de l'ouverture du chemin de grande communication N°17, en sont une preuve convaincante.

En 184 ?, on découvrit, non loin de la chapelle qui existe en bas de ce plateau, deux médailles en bronze à l'effigie de l'Empereur Julius Philippus Augustus. Ces médailles furent envoyées par Mr le Notaire Antoine Dalmassy à Mr l'Intendant général de Nice.

Il existe encore au milieu du plateau une grande pierre mesurant près d'un mètre cube creusée profondément en forme d'œuf et que les bergers qui y abreuvent quelquefois leurs troupeaux appellent le bénitier. Sa forme et sa profondeur font croire qu'elle servait plutôt de fonts baptismaux.

Une seconde pierre creuse, moins grande que la précédente et également plantée dans la terre, se trouve à une distance de 80 à 100 mètres en aval de la première.

D'après la tradition la ville romaine d'Alassia fut détruite par les Sarrazins vers le huitième siècle. A cette époque le village fut rebâti sur l'emplacement

actuel au sommet d'un banc de roches taillées à pic et dominant la rive gauche de l'Esteron.

On lui donna le nom de Sigarron ou Sigalon ; Sigalla ou Sigarde, et plus tard Sigale, composé de deux mots de l'ancien langage qui signifiait ville bâtie sur le roc, c'est-à-dire difficile à prendre. A cette même époque, une partie alla s'abriter au hameau de Cuebris (brise-cue, casse-cou) situé entre deux roches évasées en forme d'éventail à l'extrémité de Sauma longa (Mont long, ce qui explique l'origine sigaloise de cette localité, d'après un document tiré des archives de Lérins (1132).

Il ne reste plus de l'emplacement de l'ancienne Alassie qu'une chapelle vénérée : Notre-Dame-d'Entrevignes, remarquable par les fresques qui ornent une partie de la voûte. On y remarque en effet David, Salomon, les prophètes Jonas et Isai, les quatre évangélistes. Ensuite la vie complète de la Sainte Vierge : sa naissance, l'annonciation, sa visite à Sainte Elisabeth, la fuite en Egypte avec St Joseph sous la conduite de l'Ange Gabriel.

L'originalité des dessins et la vivacité des couleurs méritent l'attention des artistes et des archéologues.

Malheureusement le tremblement de terre du 23 février 1887, en disloquant une partie de la voûte de cette antique chapelle a presque détruit ces belles fresques qui datent de 1536.



A suivre...